

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 09 MAI 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le lundi 09 mai 2022 à 20 heures et 30 minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 2 mai 2022 conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Thierry RESTIF, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseiller présents : 25

Nombre de votants : 25

PRESENTS : M. RESTIF, Mme PÉRON, M. BLANDIN, Mme ROLLAND, M. LUGAND, Mme RUPIN, M. AUBRÉE, Mme THEBAULT, M. LE VERGER, M. AUBIN, Mme BATTEUR, Mme BLANCHARD, M. BOUÉ, M. BRÉAL, M. CARRÉ, Mme DELONGLÉE, M. DESMOTS, M. DOUARD, Mme FERRÉ, M. GUIBERT, M. LECELLIER, Mme LEGRAND, Mme MONHAROUL Mme PEZON, Mme PORAS

EXCUSÉE : Mme DESFOUX

SECRÉTAIRE : Mme Elisa LEGRAND été nommée secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal reconnaissent que les convocations ont été régulières et qu'une note de synthèse était bien annexée aux convocations.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 avril 2022

Commande publique

2022-47 – Rue Auguste Pavie - Attribution des marchés de travaux

Finances locales :

2022-48 – Décision budgétaire modificative n°1

2022-53 – Aménagement du Parc écologique du Ruisseau de Sainte Croix – Demande de subvention au titre des crédits européens - LEADER

Domaine et Patrimoine :

2022-49 – Bilan cessions et acquisitions

Fonction publique territoriale :

2022-50 – Création d'un Comité Social Territorial local

Enseignement :

2022-51 – Dénomination du groupe scolaire

Institution et vie politique :

2022-52 – SMICTOM – Prestation de service de gestion courante – Relevage et gerbage gravats et déchets verts 2022-2024

Compte-rendu des décisions prises par délégation

Questions diverses

Monsieur Le Président ouvre la séance et soumet à l'Assemblée le PV de la réunion du 04 avril 2022, il est adopté à l'unanimité.

2022-047 – Commande publique – Rue Auguste Pavie - Attribution des marchés de travaux

Le conseil municipal, par vote à l'unanimité décide de retenir les entreprises mieux disantes, proposant les offres les plus économiquement avantageuses suivantes :

- Lot 1 - Terrassement voirie – Entreprise HERVE – Juigné des Moutiers (44)
- Lot 2 – Assainissement – Entreprise SURCIN – Bourgbarré (35)
- Lot 3 – Réseaux souples - PLANCON BARIAT - La Guerche de Bretagne (35)
- Lot 4 – Aménagements Paysagers, Mobiliers, Maçonneries – Entreprise ALTHE NOVA (35)

Il autorise Monsieur le Maire, ou son remplaçant, à signer les marchés correspondant pour un montant global de **1 321 585,72€ HT** (y compris options) soit **1 585 902,86€ TTC**, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

2022-48 – Finances locales – Décision budgétaire modificative n°1 sur le budget principal 2022

Le conseil municipal, par vote à l'unanimité valide la décision budgétaire modificative n°1 du budget communal 2022 telle que présentée

2022-49 - Domaine et Patrimoine - Bilan des cessions et acquisitions

Le conseil municipal, par vote à l'unanimité approuve le bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2021 tel que présenté.

2022-50 - Fonction publique territoriale – Création d'un Comité Social Territorial local

Le conseil municipal, par vote à l'unanimité décide de créer un Comité Social Territorial local et de fixer le nombre de représentants du personnel titulaires et de représentants de la collectivité titulaires à 3 (et autant de représentants suppléants)

2022-51 – Enseignement – Dénomination du groupe scolaire

Le conseil municipal, par vote à l'unanimité décide dénommer l'établissement d'enseignement scolaire public « ECOLE PRIMAIRE EDOUARD MAHÉ ».

2022-52 – Institution et vie politique – SMICTOM – Prestation de service de gestion courante – relevage et gerbage gravats et déchets verts

Le conseil municipal, par vote à l'unanimité approuve les termes de la convention qui lui est présentée et autorise M. le Maire à la signer.

2022-53 – Finances locales – Aménagement du Parc écologique du Ruisseau de Sainte Croix – Demande de subvention au titre des crédits européens - LEADER

Le conseil municipal, par vote à l'unanimité approuve le projet d'aménagement du Parc écologique du Ruisseau de Sainte Croix et son plan de financement et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter la subvention au titre des fonds européens Leader

Compte-rendu des décisions prises par délégation**➤ Déclarations d'intention d'aliéner :**

Une décision de non-préemption a été prise à l'occasion des cessions des parcelles :

- Section ZI 540 et 548 sises 6 Impasse du Ciel Étoilé appartenant à M. et Mme LAUGLÉ (décision n°2022-18U)
- Section ZP n°192 sise 3 allée des Bleuets appartenant à M. et Mme JALLIER (décision n°2022-19U)

- Section ZP n°464 sise 6 Impasse Jacqueline Auriol appartenant à M. François DESILLE (décision n°2022-20U)
- Section ZI n°264 sise 2 rue des Goélands appartenant à M. et Mme JIKANI (décision n°2022-21U)
- Section ZP n°579 sise 9 rue des Platanes appartenant à M. et Mme DEBLEU (décision n°2022-22U)
- Section AD 636, 638, 10 et 593 sises 47 rue Auguste Pavie appartenant à M. et Mme BODIGUEL (décision n°2022-23U)
- Section AC n°525 sise 21B Rue Victor Hugo appartenant à M. VINCENT et Mme DUBOULAY (décision n°2022-24U)
- Section AD n°549 sise 13 bis rue Jean Mermoz appartenant à M. et Mme COGREL (décision n°2022-25U)
- Section AD n°263 sise 20 rue Jean Mermoz appartenant à M. OLIVIER et Mme GUYOT (décision n°2022-26U)

➤ **Assurance – Encaissement indemnités de sinistre :**

- Le chèque de la MAIF du 19 avril 2022 d'une valeur de 390€ correspondant au remboursement d'un sinistre intervenu le 12 mars 2022 sur la haie place nord de la Place Saint Pierre par un véhicule identifié, sera encaissé (décision n°2022-27A)

➤ **Domaine et Patrimoine – Vente de gré à gré**

- Vente du véhicule Citroën berlingot immatriculé 7275YM35 à M. Mathis PECOT, domicilié à Janzé, pour 150€ (décision n°2022-28DP)

➤ **Cimetière**

- Concession n°1872 pour une durée de 50 ans
- Concession n°1873 pour une durée de 30 ans
- Concession n°1874 pour une durée de 30 ans

Questions diverses

➤ Elections législatives 12 et 19 juin 2022

➤ Vendredi 13 mai 18h30 au restaurant scolaire : départ en retraite de plusieurs agents communaux. M. le Maire rappelle l'importance de ce temps de rencontre avec les agents.

➤ Citoyens de la Paix : devenir Citoyens de la Paix est un acte volontaire. Adhérer à l'association des anciens combattants donne ce statut, avec les mêmes missions et les mêmes devoirs, notamment de perpétuer le devoir de mémoire en lieu et place des anciens combattants.

M. le Maire rappelle le rôle que les élus ont à jouer.

Pour toute information complémentaire, contacter Jean BELLIER, président des ACPG-CATM-Veuves et Citoyens de la Paix

➤ Fermeture de la Poste et ouverture du Relai Poste le 1^{er} juin 2022.

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu, avec Annick PÉRON, 4 personnes qui se sont mobilisées contre la fermeture de la Poste. 121 personnes ont signé la pétition de Bernard MESCAM, François RUBIN, Christophe MATTIO et Michel DUCLOS qui exigeaient « la fin de l'amplitude horaire hebdomadaire de 12h30 totalement insuffisante » et « un service public de qualité accessible du lundi au samedi midi ».

M. le Maire explique qu'il leur a rappelé comment le conseil municipal s'était positionné sur l'amplitude horaire qui a été un argument en faveur du Relai Poste.

Pour répondre à Mme FERRÉ qui demande pourquoi ce n'est pas la Poste qui a reçu ces personnes, M. le Maire explique qu'ils n'ont pas réussi à avoir de contact avec la Poste.

- Eclairage public cet été : M. BLANDIN rappelle que du 15 mai au 15 août, l'éclairage public sera coupé la nuit (sauf le 09/07).
- Festival Désarticulés le 09 juillet :
Mme THÉBAULT rappelle les 3 spectacles prévus à 17h (façade Nord salle Pierre de Coubertin), 19h et 22h place de l'Eglise, qui seront suivis par un spectacle pyrotechnique.
- Inauguration de la Fresque réalisée par les élèves du Lycée La Champagne : mardi 17 mai à 14h30
- Fablab : sous l'égide de RAFCo La Fabrique se met en place à Retiers. Elle sera orientée réparation d'objets. L'inauguration est prévue le jour du forum des associations, le 03 septembre.
- Terre de Jeux 2024 : M. AUBRÉE informe l'assemblée de la 1^{ère} expérience qui a été menée avec les associations de la commune pour faire découvrir aux habitants un sport de raquettes. Une 2^{de} intervention est prévue sur les sports de ballon le 18 juin prochain
- Didier BRÉAL fait part à l'assemblée que le 23 septembre prochain, il recevra sur son exploitation le spectacle de la compagnie Patrick Cosnet « l'arbre qui plantait des hommes » (spectacle de lancement de la saison culturelle de RAFCo). Une visite de l'exploitation sera organisée à partir de 18h-18h30 qui sera suivie par un repas organisé par le Drive Fermier avant le spectacle.

A Retiers, le 10 mai 2022

Le Maire,
Thierry RESTIF

